

Sherbrooke, le 8 mars 2016

Objet : Demande d'accès aux documents— 705, rue Pope à Cookshire

Madame,

En réponse à votre demande d'accès reçue le 17 février dernier, concernant l'objet précité, vous trouverez ci-joint les documents accessibles. Il s'agit de :

1. Cession de certificat d'autorisation, MDDELCC, 2008-06-18, 2 p;
2. Certificat d'autorisation, MDDELCC, 2003-01-13, 2 p;
3. Rapport d'analyse, MDDELCC, 2003-01-10, 4 p;

Vous noterez que dans certains documents des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23 et 24 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information.

Veillez recevoir, Madame, nos salutations distinguées.

Original signé par

MP/

Michèle Pinard
Répondante régionale de
l'accès aux documents

p. j.

Sherbrooke, le 18 juin 2008

CESSION DE CERTIFICAT D'AUTORISATION

4192826 Canada inc., faisant aussi affaires sous le nom de
Boiseries Impériales, division d'Armoires Fabritec
375, rue Grand Bernier Nord
Saint-Jean (Québec) J3B 4S2

N/Réf. : 7610-05-01-0271101
200210264

Objet : Fabrication de portes d'armoires de cuisine

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de la demande de cession datée du 9 mai 2008, reçue le 26 mai 2008 dûment complétée, formulée par Boiseries Impériales, division d'Armoires Fabritec, concernant le certificat d'autorisation délivré en vertu de l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R.Q., chapitre Q-2) à Boiseries Impériales, division de MAAX, le 13 janvier 2003, j'autorise, conformément au deuxième alinéa de l'article 24 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, la cession de ce certificat d'autorisation à Boiseries Impériales, division d'Armoires Fabritec.

Cette cession est délivrée à l'égard du projet décrit ci-dessous :

Exploitation d'une usine d'assemblage et de finition de panneaux de portes d'armoires de cuisine.

Adresse civique : 705, rue Pope
Cookshire (Québec) J0B 3C7

Localisation cadastrale : lots 34 et 12A-65-5 partie
Rang VII
Cadastré du Canton d'Eaton

CESSION DE CERTIFICAT D'AUTORISATION

-2-

N/Réf.: 7610-05-01-0271101
200210264

Le 18 juin 2008

Les documents suivants font partie intégrante de la présente cession :

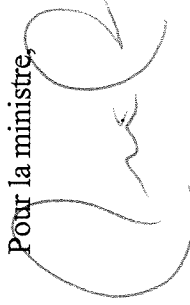
- Formulaire de demande de cession de certificat d'autorisation concernant la cession du certificat d'autorisation de l'usine de fabrication de portes d'armoires de cuisine située 705, rue Pope, à Cookshire, signé par madame Nadia Bourgeois pour Boiseries Impériales, division d'Armoires Fabritec, daté du 9 mai 2008, ainsi que les documents qui l'accompagnent.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément au certificat d'autorisation cédé, aux documents qui en faisaient partie, à la demande de cession et aux documents qui font partie intégrante de cette cession de certificat d'autorisation et aux conditions de cette cession.

En outre, cette cession de certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour la ministre,



PP/BB/fb

Pierre Paquin
Directeur régional de l'analyse et de
l'expertise de l'Estrie et de la
Montérégie

c. c. Municipalité de Cookshire-Eaton

Étudié par :



Recommandé

par :

2008.06.19

CERTIFICAT D'AUTORISATION
(L.R.Q., c. Q-2, article 22)

9022-3751 Québec inc.
faisant affaires sous la raison sociale
Boiseries Impérial, Division de MAAX inc.
705, rue Pope
Cookshire (Québec) J0B 3C7

N/Réf. : 7610-05-01-0067301
N/Dem.: 200037671

**Objet : Exploitation d'une entreprise de fabrication de portes
d'armoires de cuisine**

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation datée du
5 août 2002 et reçue le 8 août 2002 et complétée le 20 décembre 2002,
j'autorise, conformément à l'article 22 de la *Loi sur la qualité de
l'environnement* (LRQ, chapitre Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à
réaliser le projet décrit ci-dessous :

**Exploitation d'une usine d'assemblage et de finition de
panneaux de portes d'armoires de cuisine**

Adresse civique : 705, rue Pope
Cookshire (Québec) J0B 3C7

Localisation cadastrale : lots 34 et 12A-65-5 partie
Rang VII
Cadastre du Canton d'Eaton

CERTIFICAT D'AUTORISATION
(L.R.Q., c. Q-2, article 22)

-2-

N/Réf. : 7610-05-01-0067301
N/Dem. : 200037671

Le 13 janvier 2003

Les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- Formulaire intitulé : Demande de certificat ainsi que les documents qui l'accompagnent, signé par monsieur Jean-François Doyon, directeur corporatif - Environnement, pour MAAX inc. et daté du 5 août 2002;
- Document intitulé : "*Inspection de l'installation septique de l'usine Boiseries Impérial*", préparé par Environnement ESA, signé par monsieur David Martel, ingénieur et daté du 12 décembre 2002.

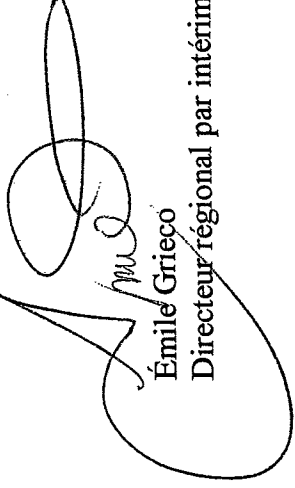
En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

ÉG/BB/fb

Pour le ministre,



Émile Grieco
Directeur régional par intérim